

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

NOMBRE DE CONSEILLERS	DATE DE CONVOCATION	DATE D’AFFICHAGE
Effectif légal 86	07 juin 2022	14 juin 2022
En exercice 85		
Quorum 55		
Votants 70		
Suffrages exprimés : 70		

Séance du 22 juin 2022

N°220622-36

L’an deux mil vingt-deux, le 22 juin à 18h06, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, à la salle cauchoise, sise à Grainville la Teinturière, sous la présidence de Monsieur Jérôme LHEUREUX, Président,

Étaient présents :

David ANQUETIL, Laurent APPERCELLE, Pierre-Luc BILLIEZ, Catherine BONS, Didier BOULLARD, André-Pierre BOURDON, Emmanuel BOUST, Alexandra BUQUET, Bertrand CARPENTIER, Marie-Hélène CHANGARNIER, Christine CHANGEUX, Valérie CORCEL, Martine CORUBLE, Odile COUROYER, Joël DESCHAMPS, Raphaël DISTANTE, Jérôme DOUILLET, Jean-Claude DUBOC, Christophe DUBOSC, Annie DUMENIL, Evelyne DUPUIS, Jean-Marie FERMENT, Gérard FOUCHÉ, Didier GASTON, Daniel GEORGES, Nicole GIBOURDEL, Françoise GUILLOT, Patrice HOYÉ, Véronique IZABELLE, Pascal LARGILLET, Magalie LEGRAS, Jérôme LHEUREUX, Sandrine LOSAY-ANNEBIQUE, Sophie MAUBANC, Sylvain MONNIER, Valérie MORSALINNE, Marc MUSONI, Bruno NAZE, Jean-François OUVRY, Didier PEULVEY, Luc POLINSKI, Marc ROUSSELIN, Maryvonne SCHILD, Eric SIMON, Yves TASSE, Jean-Pierre THÉVENOT, Bruno THUNE, Patrick TRENDIA, Pascal VANIER, Patrick VICTOR, René VIMONT

Étaient absents représentés par leur suppléant :

Jean-François BUREL est représenté par Yves GRENET
 Jean-Louis CHAUVENSY est représenté par Francis ROUSSELET
 Philippe DUFOUR est représenté par Lucie PUPIN-MAHAMOUD
 Jacques LEBALLEUR est représenté par Stéphane HAUTOT

Étaient absents excusés avec pouvoir :

Jean-François ALIGNY a donné pouvoir à Valérie MORSALINNE
 Xavier BATUT a donné pouvoir à Bertrand CARPENTIER
 Lydie BRETTE a donné pouvoir à Martine CORUBLE
 Philippe CABIN a donné pouvoir à Jean-François OUVRY
 Gérard COLIN a donné pouvoir à René VIMONT
 Marie-Louise DOULET a donné pouvoir à Nicole GIBOURDEL
 Philippe ETIENNE a donné pouvoir à Evelyne DUPUIS
 Franck FOIRET a donné pouvoir à Jérôme LHEUREUX
 Stéphane FOLLIN a donné pouvoir à Jean-François OUVRY
 Benjamin GORGIBUS a donné pouvoir à Luc POLINSKI
 Rémi HEROUARD a donné pouvoir à Jérôme LHEUREUX
 Hervé JOLLY a donné pouvoir à René VIMONT
 Barbara LANGE a donné pouvoir à Jean-Pierre THEVENOT
 Martine LE PAIH a donné pouvoir à Martine CORUBLE
 Daniel SEIGNEUR a donné pouvoir à Raphaël DISTANTE

Absents excusés :

Pascal BAILLET, Isabelle COMONT, David LAMBION

Absents :

Pierre BAZIN, Luc BRÉANT, Philippe CARREIN, Patrice FAUCON, Laurent GODEFROY, Pierre-Yves JEGAT, Jean-Robert LANCHON, Antoine LECROQ, Daniel LEGROS, Alain LEPREUX, Béatrice LEROND, Jean-Paul RENAUX

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Magalie LEGRAS a été élu secrétaire de séance.

*_*_*_*

FINANCES – Budget Zones Industrielles – Décision modificative n°1/2021

N°36

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ci-après CGCT) et notamment les articles L.5211-1 à L.5211-4,

Vu l'article L.1612-11 du CGCT qui permet d'apporter en cours d'année des modifications au budget,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 septembre 2017 relatif aux statuts de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, modifié par l'arrêté du 1^{er} juillet 2021,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 20 mai 2022,

Vu l'avis favorable du bureau élargi en date du 7 juin 2022,

Le Conseil Communautaire,
après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- accepte les modifications présentées dans les tableaux ci-dessous :

RECAPITULATIF DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1/2022 BUDGET ZONES INDUSTRIELLES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs	Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-235,00 €	70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		73	IMPOTS ET TAXES	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
66	CHARGES FINANCIERES		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	285,00 €	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		002	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs	Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DMs
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 000,00 €	4562	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSES		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000,00 €	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
22	IMMOBILISATIONS EN COURS		204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	30 837,00 €	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		024	CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	71 837,00 €
4561	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	
020	DEPENSES IMPREVUES		10	DOTATIONS FONDOS DIVERS ET RESERVES	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	71 837,00 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	71 837,00 €

DM.n°1 ZONES INDUSTRIELLES

SERVICE DEMANDEUR	CHAPITRE BUDGETAIRE		LIGNE BUDGETAIRE	D E N F	BUDGET PRIMITIF	DM n°2	EXPLICATIONS
	Operation	Chapitre					
FN	PAS D'OPERATION	66 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6615 DOT. AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION.	D F	0,00 €	235,00 €	Mise à jour des provisions
ECO	PAS D'OPERATION	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	R I	42 260,00 €	71 337,00 €	Vente DELPEYRAT
FN	PAS D'OPERATION	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2031 FRAS D'ETUDES	D I	80 000,00 €	21 000,00 €	
FN	PAS D'OPERATION	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2115 TERRAINS BATIS	D I	186 864,03 €	20 000,00 €	Equilibre de la DM
FN	PAS D'OPERATION	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2313 CONSTRUCTIONS	D I	160 000,00 €	30 337,00 €	
PAT	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	8088 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	D F	500,00 €	-235,00 €	

Pour extrait certifié conforme,
ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,



Le Président,


Jérôme LHEUREUX

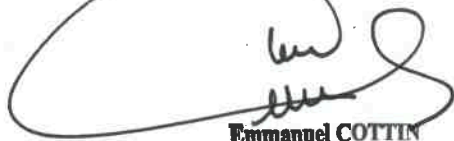
Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal Administratif de Rouen, sis 53 Avenue Gustave Flaubert à ROUEN (76000), peut-être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant le délai de deux mois commençant à courir à compter de sa notification ou de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut-être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant le délai de 2 mois.

Vu la loi n° 82-623 du 23 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982,
le Président atteste que la délibération du Conseil Communautaire n° 36... - Séance du 22/06/22 est exécutoire.
Date de réception en Sous-Préfecture : 28/06/22
Date de publication : 28/06/22 Le Président,

J. LHEUREUX

Par délégation du Président
Le Directeur Général des Services


Emmanuel COTTIN



Accusé de réception en préfecture
076-200069839-20220622-220622-38-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022